

Les élèves à besoins éducatifs particuliers et les accompagnements possibles

Service Départemental de l'École Inclusive

SDEI

- Anciennement nommée circonscription ASH (adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap) le service permet d'assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée en prenant en compte leurs singularités et leurs besoins éducatifs particuliers.
- <https://eduscol.education.fr/1144/le-service-public-de-l-ecole-inclusive>
- https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo23/MENE1915816C.htm?cid_bo=142545

Conseil des maîtres ou de cycles

CM

- Permet de réfléchir et s'interroger en équipe aux réponses possibles concernant les besoins des élèves, par exemple programmer une équipe éducative, proposer un passage anticipé ou un maintien.
- Réunions institutionnelles régulières faisant partie des obligations de service et programmées par le directeur avec tous les membres de l'équipe et parfois les membres du RASED.
- <https://www.education.gouv.fr/les-structures-de-concertation-9242> et <https://ressources-ecole-inclusive.org/poster-ventilation-des-108-heures/>

Activités Pédagogiques Complémentaires

APC

- Permet de mettre en œuvre des actions pédagogiques pour apporter aux élèves un accompagnement différencié adapté à leurs besoins, susciter et renforcer le plaisir d'apprendre;
- Pour un groupe d'élèves défini par l'enseignant sur une période donnée et après accord des familles;
- 36h réparties sur l'année scolaire faisant partie des obligations de service.
- <https://www.education.gouv.fr/les-dispositifs-d-accompagnement-pour-les-ecoliers-8639>

Equipe éducative

EE

- Permet d'aborder en équipe (parents, enseignants, différents professionnels de l'école ou en libéral, médecin scolaire...) la situation d'un élève pour lequel il est pertinent de faire le point afin de rechercher des solutions, éventuellement finaliser par un PPRE, PAP, PAI, Aide personnalisée, Gevasco première demande... Elle est réunie par le directeur et se fait en présence des parents;
- A la demande d'un membre de l'équipe enseignante, d'un conseil des maîtres, de cycle, des parents, des médecins ou personnels paramédicaux, de l'assistante sociale et en cas de besoin particulier pour un élève (efficacité scolaire, assiduité, comportement).
- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000262039> et <https://ressources-ecole-inclusive.org/poster-ee/>

Plan d'accompagnement personnalisé

PAP

- Permet de mettre en place des aménagements et adaptations pédagogiques pour les élèves (1^{er} et 2^d degré) dont les difficultés scolaires résultent d'un trouble des apprentissages;
- Il associe les parents et les professionnels, est mis en œuvre et suivi par l'enseignant de l'élève, validé par le médecin scolaire. Il est révisé tous les ans;
- Proposé par l'équipe pédagogique ou à la demande des parents, avec constat des troubles par le médecin scolaire qui donne un avis sur la pertinence.
- <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo5/MENE1501296C.htm> et <https://ressources-ecole-inclusive.org/poster-pap/>
- <https://eduscol.education.fr/document/21427/download>

Plan d'accueil individualisé

PAI

- Précise les besoins thérapeutiques et adaptations prévues pour l'enfant atteint de troubles de la santé;
- Pour les élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période et nécessitant des aménagements;
- A la demande des familles ou du directeur, établi en concertation avec le médecin scolaire ou de PMI, complété par le médecin traitant.
- <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo9/MENE2104832C.htm> et <https://www.education.gouv.fr/bo/2003/34/MENE0300417C.htm> et <https://eduscol.education.fr/document/7748/download?attachment> et <https://www.education.gouv.fr/l-accueil-des-eleves-besoins-specifiques-la-mise-en-place-d-un-projet-d-accueil-individualise-6695> et <https://eduscol.education.fr/document/21427/download>

Programme Pédagogique de Réussite Educative

PPRE

- Formalise et coordonne les actions conçues pour répondre aux besoins d'un élève et l'aider à surmonter ses difficultés passagères ou ponctuelles (ou pour une mise en place des aménagements en cas de besoin par exemple pour les élèves haut potentiel);
- Vise à renforcer la cohérence des actions entreprises pour aider l'élève qui risque de ne pas maîtriser certaines compétences attendues à la fin du cycle, sur une année scolaire, si reconduction sous forme de PAP ou PPS.
- <https://www.education.gouv.fr/bo/2006/31/MENE0601969C.htm> et <https://eduscol.education.fr/858/les-programmes-personnalisés-de-reussite-educative> et <https://ressources-ecole-inclusive.org/poster-ppre/>
- <https://eduscol.education.fr/document/21427/download>

Cellule d'écoute de l'Ecole Inclusive

- Informe et répond aux interrogations des familles concernant le parcours scolaire des élèves en situation de handicap.
- Cellule nationale 0 805 805 110 aidehandicapecole@education.gouv.fr
- Cellule départementale Hérault 04 48 18 56 00 ecole-inclusive34@ac-montpellier.fr
- <https://www.education.gouv.fr/aide-handicap-ecole-mieux-accueillir-les-parents-et-l-eleve-et-simplifier-les-demarches-9803>

Livret de Parcours Inclusif LPI

- Permet la mise en place rapide et efficace des aménagements et adaptations et facilite la transmission des informations (numérisation des plans et projets);
- En cours de déploiement, le livret centralise les informations relatives à l'élève, son parcours, les aménagements ou les accompagnements mis en place;
- Pour tous les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- <https://eduscol.education.fr/2506/le-livret-de-parcours-inclusif-lpi> et <https://eduscol.education.fr/document/11903/download/>

Enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap ERSH

- Convoque, anime, coordonne l'ESS et a une rôle de médiateur entre les différents partenaires;
- Informe, conseille, aide les familles pour les demandes MDPH;
- Permet le suivi des PPS des élèves notifiés, le lien avec la MDPH et les familles.
- <https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo30/MENE%201612034C.htm>

Accompagnant des élèves en situation de handicap AESH

- Aide humaine mutualisée ou individuelle notifiée par la CDAPH;
- Assure des missions d'aide favorisant l'autonomie des élèves en situation de handicap dans les actes de la vie quotidienne, dans l'accès aux activités d'apprentissage et dans les activités de la vie sociale et relationnelle. Aide aux gestes techniques et à la prise de médicament si précisé dans le PAI;
- Affectation par le PIAL après notification de l'élève, avec une priorité de l'accompagnement pour les notifications individuelles dont le nombre d'heures d'accompagnement est précisé dans la notification.
- https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo18/MENE1712905C.htm?cid_bo=115996 et https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo23/MENH1915158C.htm?cid_bo=142518

Equipe de Suivi et de Scolarisation ESS

- Facilite la mise en œuvre et assure le suivi du PPS, propose les aménagements et adaptations pour garantir la continuité du parcours;
- Pour les élèves notifiés par la MDPH, permet de solliciter un accompagnement humain, demander un maintien en maternelle, un projet d'accompagnement global, des transports, une orientation scolaire (Ulis, UE IME, UEJ, DITEP...), une programmation adaptée des objectifs d'apprentissages, du matériel pédagogique adapté... ;
- Réunie par l'ERSH, composée de toutes les personnes qui concourent à la mise en œuvre du PPS.
- <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-1022> et <https://ressources-ecole-inclusive.org/poster-ess/>

Projet Personnalisé de Scolarisation PPS

- Formalisé par la MDA il organise le déroulement de la scolarité de l'élève en situation de handicap et assure la cohérence, la qualité des accompagnements et des aides nécessaires;
- Pour tous les enfants dont la situation répond à la définition du handicap suite à l'évaluation des besoins en terme de scolarisation par la CDAPH;
- Suivi de la mise en œuvre et réajustement du PPS par l'ERSH lors des ESS (Gevasco).
- <https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo30/MENE%201612034C.htm> et https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/14/1/ensel034_annexe1_616141.pdf et https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/14/3/ensel034_annexe2_616143.pdf et https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/14/5/ensel034_annexe3_616145.pdf et <https://ressources-ecole-inclusive.org/poster-pps/>

Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation GEVASCO

- Permet à l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH d'analyser la situation et les besoins de l'élève afin de proposer le cas échéant un PPS;
- Pour tous les enfants dont la situation répond à la définition du handicap, complété lors d'une EE (Gevasco première demande) à la demande du conseil des maîtres, de cycle, des parents, des médecins ou personnels paramédicaux ou réévaluation dans un Gevasco ré-examen rempli par l'ERSH lors des ESS (une fois par an).
- <https://eduscol.education.fr/1153/le-droit-l-education-pour-tous-les-enfants> et <https://eduscol.education.fr/document/21205/download> et <https://eduscol.education.fr/document/21208/download> et <https://eduscol.education.fr/document/21211/download> et <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo8/MENE1502719A.htm>

Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé PIAL

- Coordonne les moyens d'accompagnement humain au sein des établissements scolaires;
- Le pilote du PIAL identifie les besoins et met en œuvre les réponses adéquates, il organise la répartition dans les établissements.
- Le coordonnateur du PIAL organise les emplois du temps.
- https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo23/MENE1915816C.htm?cid_bo=142545

Programme de Réussite Educative Cité Educative

- Le PRE est financé dans le cadre de la Politique de la ville de Montpellier sur 5 secteurs et a pour objectif de favoriser l'égalité des chances pour tous (accès aux soins, culture, loisir, soutien scolaire...)
- La Cité éducative est un dispositif expérimental présent en Occitanie sur des zones REP++, composé d'un psychologue et d'un assistant de service social : il a pour mission de prévenir les risques psychosociaux et permettre à chaque enfant de devenir un citoyen éclairé. Il intervient à la demande des équipes, familles ou partenaires pour un accompagnement individualisé ou des actions collectives dans un objectif de prévention et protection de l'enfance, lutte contre le décrochage scolaire, accès aux droits...

Dispositifs relais

- Classes, ateliers et/ou internats proposant un accueil temporaire;
- Pour des collégiens ou lycéens en rupture, marginalisation scolaire et sociale, en voie de déscolarisation et qui ont besoin d'une prise en charge éducative plus globale;
- Objectif de socialisation, éducation à la citoyenneté, poursuite d'un parcours de formation, partenariat avec la PJJ, les collectivités territoriales et les associations...
- <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo8/MENE2105909C.htm>

Section enseignement général adapté SEGPA

- Au collège, classe de 16 élèves avec des projets communs aux autres classes, des ateliers professionnels à partir de la 4^{ème}.
- Pour des élèves avec des difficultés scolaires graves et persistantes;
- Pré orientation en CM2 avec un bilan psychologique au premier trimestre et un CM au deuxième trimestre avec proposition d'orientation aux représentants légaux, qui sera validée par l'IEEN et la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré, procédure d'orientation possible en 6^{ème} également ou dans le cadre du PPS pour les élèves en situation de handicap (dans ce cas demande d'orientation à déposer auprès de la MDA avant le 31 janvier accompagné des bilans médicaux)
- Objectif de poursuite des apprentissages avec des méthodes pédagogiques spécifiques pour l'acquisition du socle commun et la préparation du projet de formation professionnelle
- <https://eduscol.education.fr/1184/sections-d-enseignement-general-et-professionnel-adapte> et https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo40/MENE1525057C.htm?cid_bo=94632

CASNAV

Unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants UPE2A

- Le CASNAV accompagne les équipes, apporte des conseils, une expertise pédagogique, instance de coopération et médiation pour les élèves allophones nouvellement arrivés EANA et les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs ERIV
- <https://eduscol.education.fr/1201/centre-academique-pour-la-scolarisation-des-eleves-allophones-nouvellement-arrivees-et-des-enfants-issus-de-familles-itinerantes-et-de-voyageurs-casnav> et https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo37/MENE1234234C.htm?cid_bo=61527
- L'UPE2A est un regroupement pédagogique accueillant les élèves allophones pour maximum une année scolaire et dont le parcours est géré par l'équipe pédagogique avec l'expertise du Casnav qui propose systématiquement des tests de niveau scolaire
- Objectif permettre aux élèves de suivre au plus vite l'intégralité des enseignements dans une classe de cursus ordinaire avec une maîtrise suffisante du français oral et écrit
- <https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo37/MENE1234231C.htm> et <https://eduscol.education.fr/1191/ressources-pour-l-accueil-et-la-scolarisation-des-eleves-allophones-nouvellement-arrivees-eana>

Equipe Départementale d'Aide à l'Inclusion EDAI

EDAI

- Dispositif expérimental mis en place dans le département de l'Hérault (répartition géographique des 5 dispositifs avec un psychologue scolaire, un enseignant formateur, un enseignant spécialisé et un enseignant ordinaire)
- Pour les élèves présentant un comportement hautement perturbateur et non notifiés par la MDA, l'équipe pluridisciplinaire accompagne les enseignants dans la construction d'un projet et permet de développer gestes et postures adaptés
- Le directeur établit une fiche de saisine auprès de l'Inspecteur de circonscription pour une demande d'intervention de l'EDAI
- <https://www.ac-montpellier.fr/equipe-departementale-d-aide-a-l-inclusion-121697>

Réseau d'aide aux élèves en difficultés RASED

RASED

- Permet de prévenir et remédier aux difficultés scolaires à dominante pédagogique ou relationnelles;
- Equipe composée d'un psychologue scolaire et de professeurs des écoles spécialisés qui apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques et contribuent à l'élaboration, la mise en œuvre des PAP et au suivi des PPS;
- Le suivi par le Rased est proposé en conseil des maîtres (la plupart du temps pour des élèves sans PPS) et est mis en place pour un élève ou un groupe d'élève avec l'accord écrit des parents.
- <https://www.education.gouv.fr/les-reseaux-d-aides-specialisees-aux-eleves-en-difficulte-rased-11312> et <https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo31/MENE1418316C.htm> et <https://ressources-ecole-inclusive.org/poster-rased-2/> et <https://ressources-ecole-inclusive.org/poster-le-psyen/>

Service d'accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école SAPADHE

SAPADHE

- Permet à un élève de bénéficier, après acceptation, d'une assistance pédagogique à domicile et éviter la rupture de lien avec la classe;
- Pour tout élève dont la scolarité est interrompue pour raisons médicales pour une période supérieure à 2 semaines consécutives ou 3 semaines discontinues pour les maladies évoluant sur une longue période;
- Formulaire de demande rempli par la famille et assorti d'un certificat médical. Le médecin conseiller technique de la DSDEN décide si l'enfant peut bénéficier du service. Le coordonnateur Sapadhe met en œuvre l'assistance.
- <https://eduscol.education.fr/1207/la-scolarisation-des-enfants-malades> et <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo32/MENE2020703C.htm> et <https://www.ac-montpellier.fr/scolarisation-des-enfants-hospitalises-malades-ou-accidentees-121682>

Dispositif Temporaire Educatif et Individuel DTEI

DTEI

- Deux dispositifs expérimentaux mis en place dans le département de l'Hérault;
- Permet un accueil temporaire pour une durée de 6 semaines, en lien avec la classe, pour les élèves présentant des troubles du comportement et qui perturbent le fonctionnement de la classe;
- Affectation sur décision de l'IEEN de circonscription avec accord des familles.

Unité localisée d'inclusion scolaire

ULIS

- Dispositif pouvant accueillir 12 élèves en situation de handicap dont les besoins impliquent une scolarisation coordonnée par un enseignant spécialisé en école primaire, collège ou lycée, qui sont rattachés à une classe de référence (classe d'âge), avec l'accompagnement d'une AESH collective pour l'ensemble du dispositif (parfois d'une Atsem ou d'une AHI si notifié);
- Décision d'orientation en ULIS par la CDAPH lorsque l'élève a besoin d'un enseignement adapté dans le cadre de regroupement et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire avec des aménagements et adaptations pédagogiques ou des mesures de compensation;
- Objectifs de poursuite en inclusion des apprentissages adaptés aux potentialités et besoins de l'élève, acquisition de compétences sociales et scolaires, mise en œuvre du PPS.
- <https://eduscol.education.fr/1164/les-unites-localisees-pour-l-inclusion-scolaire-ulis> et https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo31/MENE1504950C.htm?cid_bo=91826

Projet d'accompagnement global

PAG

- Permet un suivi individualisé prenant en compte la dimension scolarisation dans le plan personnalisé de compensation et vise à apporter une réponse transitoire aux besoins des personnes en situation de handicap;
- Lorsque les mesures préconisées par la CDAPH ne peuvent être mises en œuvre en cas d'inadaptation, indisponibilité des réponses ou risque de rupture de parcours.
- <https://ressources-ecole-inclusive.org/poster-pag-2/> et <https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo30/MENE%201612034C.htm>

Pôle de compensation et de prestation externalisée

PCPE

- Permet de prévenir les ruptures de parcours en organisant un accompagnement adapté aux besoins de la personne, quel que soit son handicap, en mobilisant les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux;
- Pour les élèves en situation de handicap et en risque de rupture de parcours.
- <https://www.occitanie.ars.sante.fr/poles-de-competences-et-de-prestations-externalisees-un-nouveau-type-de-reponse>

Equipe Mobile d'appui à la scolarisation

EMAS

- Apporte une expertise médico-sociale pour soutenir les établissements scolaires dans la scolarisation des élèves en situation de handicap : conseil, action de sensibilisation, aide à la gestion de situation complexe;
- Pour les élèves en situation de handicap,
- A la demande des établissements scolaires par le biais d'une fiche de saisine remplie par le directeur ou l'IEO ou le chef d'établissement.
- <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45198>

Dispositifs Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques

DITEP

- Permet de bénéficier de différentes modalités d'accompagnement par une équipe pluridisciplinaire (pédagogique au sein de l'UE ou en classe, éducative au sein d'ateliers et activités, thérapeutique avec des soins et un suivi médical) allant du Sessad à un accueil à temps plein en fonction des orientations du projet personnalisé d'accompagnement construit avec le jeune et ses parents;
- Pour des enfants ou des adolescents souffrant de difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbent la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces jeunes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans une processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et un accompagnement personnalisé;
- Sur notification d'orientation par la CDAPH, les familles doivent ensuite faire les démarches pour solliciter les services.
- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00034485262> et <https://www.occitanie.ars.sante.fr/e-fonctionnement-en-dispositif-integre-des-instituts-therapeutiques-educatifs-et-pedagogiques-itep>

Unité d'enseignement externalisée élémentaire / maternelle autisme UEEA / UEMA

- Permet de mettre en place des interventions éducatives et thérapeutiques et des temps d'inclusion en classe ordinaire, sur notification d'orientation par la CDAPH, pour 7 élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme TSA et n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, de langage et/ou ayant des difficultés importantes dans les relations sociales, la communication;
- Dispositif mis en place dans le cadre de l'engagement 3 de la Stratégie Nationale pour l'autisme au sein des TND (convention EN et service médico-social);
- Objectif de scolarisation à temps plein dans une école où l'unité d'enseignement externalisée est implantée, encadrée par une équipe pluridisciplinaire (psychologue, orthophoniste, psychomotricien, éducateurs spécialisés de l'ESMS...), en lien avec le PPS.
- <https://handicap.gouv.fr/la-strategie-nationale-autisme-et-troubles-du-neuro-developpement> et <https://handicap.gouv.fr/le-gouvernement-va-poursuivre-ses-engagements-dans-une-nouvelle-strategie-nationale-autisme-et-tnd>
- <https://handicap.gouv.fr/autisme-et-tnd-tout-savoir-sur-la-rentree>

Dispositif d'autorégulation

DAR

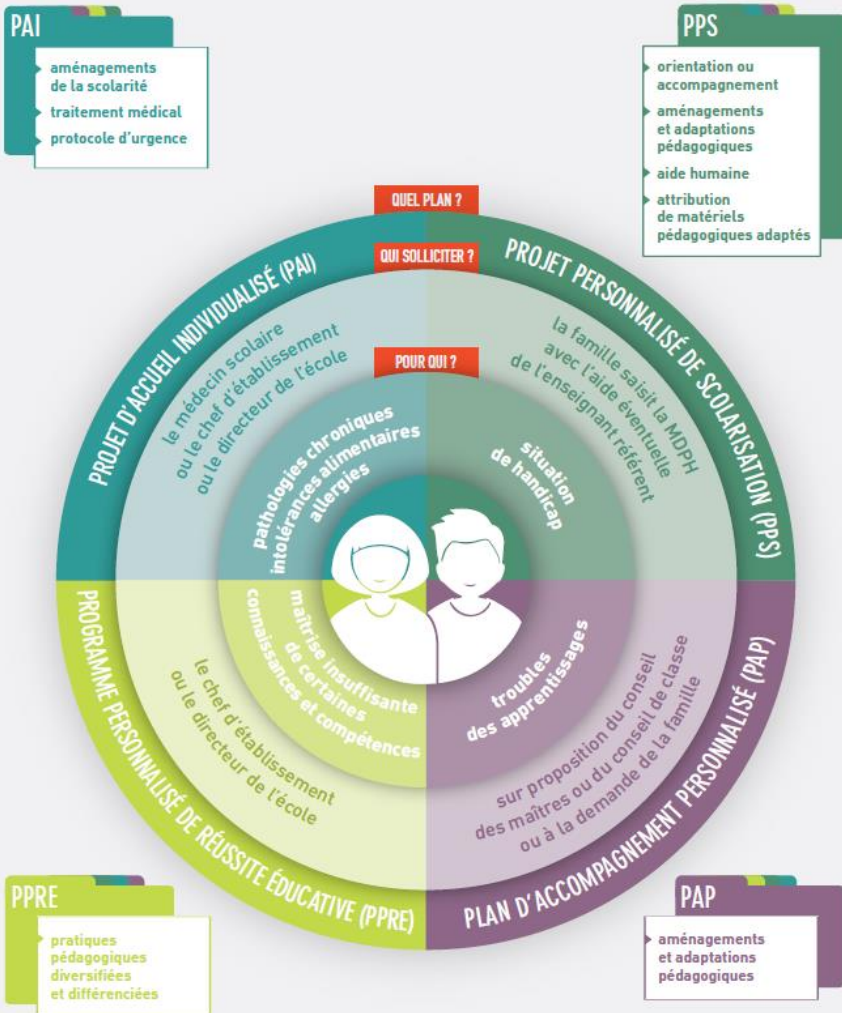
- Dispositif expérimental mis en place dans le cadre de l'engagement 3 de la Stratégie Nationale pour l'autisme au sein des TND (convention EN et service médico-social) et pouvant accueillir entre 7 et 10 élèves avec un trouble du spectre de l'autisme TSA après orientation par la CDAPH dans le cadre du PPS
- Pour des enfants de 6 à 12 ans TSA, manifestant des comportements problématiques, en capacité de suivre le programme du cycle et de supporter progressivement les exigences du rythme scolaire.
- Objectif : des équipes médico-sociales pluridisciplinaires viennent en appui ou co-interviennent pour la mise en œuvre de l'autorégulation (ensemble de procédures d'ajustement volontaire des conduites stratégiques et comportements)
- <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo48/SSAA21274731.htm> et <https://handicap.gouv.fr/les-dispositifs-dautorregulation>
- <https://e-formavision.com/mod/page/view.php?id=210>

Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

SESSAD

- Dispositif regroupant une équipe pluridisciplinaire de professionnels du milieu spécialisé et de la santé qui se déplacent pour accompagner l'enfant dans tous ses lieux de vie et d'activité;
- Objectif de maintenir ou réintégrer l'enfant en situation de handicap dans son milieu de vie en assurant des soins, un soutien éducatif et les suivis nécessaires (soins, rééducation, sensibilisation);
- Sur notification d'orientation par la CDAPH, les familles doivent ensuite faire les démarches pour solliciter les services, sachant que chaque Sessad est spécialisé (par type de handicap).
- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00034485262>
- https://www.has-sante.fr/plugins/ModuleXitiKLEE/types/FileDocument/doXiti.jsp?id=c_2835501

Quel plan pour qui ?



Le pôle ressource de la circonscription

- Permet de définir les axes stratégiques de mise en œuvre des aides aux élèves et aux enseignants;
- Piloté par l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription;
- L'objectif de tous les professionnels mobilisés dans ce cadre est de prévenir et de remédier aux difficultés qui se manifestent dans les écoles afin d'améliorer la réussite scolaire de tous les élèves.
- <https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo31/MENE1418316C.htm>

Cap Ecole Inclusive

- Plateforme de ressources pédagogiques destinées aux agents de l'Education Nationale ;
- Objectif : Observer , s'informer, aménager et adapter, accompagner l'orientation
- <https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>

Institut Médico Educatif IME

- Prise en charge globale par des équipes médicales, paramédicales, éducatives et pédagogiques ayant pour objectif de favoriser l'intégration de la personne dans un projet individuel d'accompagnement
- Sur notification d'orientation par la CDAPH pour des jeunes présentant une déficience intellectuelle

Quel plan pour qui ? Eduscol : <https://eduscol.education.fr/document/21427/download>

Glossaire des Sigles pour les EBEP de l'INSHEA : <https://glossaire-sigles-isafil.glideapp.io/dl/d0a5f4>

Posters ressources Ecole Inclusive : <https://ressources-ecole-inclusive.org/les-posters-ecole-inclusive/posters-structures-et-dispositifs/>